

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 1 de l'ordre du jour

CX/FICS 07/16/1
août 2007

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION
DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

Seizième session

Surfers Paradise, Queensland (Australie), 26-30 novembre 2007

La réunion se tiendra au Surfers Paradise Marriott Resort and Spa, 158 Ferny Avenue, Surfers Paradise, Queensland (Australie), du lundi 26 novembre à 10 heures au vendredi 30 novembre 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FICS 07/16/1
2.	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres Comités et Groupes spéciaux du Codex	CX/FICS 07/16/2
3.	Avant-projet d'annexe aux directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires à l'étape 4 (N04-2004)	CX/FICS 07/16/3
	- Observations à l'étape 3	CX/FICS 07/16/3-Add.1
4.	Document de travail justifiant le besoin de réviser les textes CAC/GL 20-1995 et CAC/GL 26-1997	CX/FICS 07/16/4
5.	Document de travail portant sur le besoin d'élaboration d'orientations destinées aux systèmes nationaux d'inspection des denrées alimentaires	CX/FICS 07/16/5
6.	Document de travail portant sur l'élaboration de directives relatives aux inspections de contrôle par des équipes étrangères	CX/FICS 07/16/6
7.	Document de travail sur le besoin de nouvelles orientations sur la traçabilité et/ou le traçage des produits	CX/FICS 07/16/7
8.	Compatibilité du projet de <i>Modèle de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers</i> avec le texte CAC/GL 38-2001	CX/FICS 07/16/8
9.	Autres questions et travaux futurs	CX/FICS 07/16/9
	Document de travail sur l'élaboration d'un modèle générique pour des certificats sanitaires	
10.	Date et lieu de la prochaine session	
11.	Adoption du rapport	

Les documents de travail figureront sur le site web du Codex : www.codexalimentarius.net/web/index_fr.jsp
ou sur le lien direct du serveur ftp du Codex <ftp://ftp.fao.org/codex/ccfics16>
Les délégués sont invités à apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués, le nombre d'exemplaires supplémentaires disponibles sur les lieux de la réunion étant limité.

NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour (CX/FICS 07/16/1): Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire comme ordre du jour de sa seizième session.

Point 2 de l'ordre du jour – Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres Comités et Groupes spéciaux du Codex (CX/FICS 07/16/2): Ce document d'information, établi par le Secrétariat du Codex, porte sur des questions intéressant le Comité qui lui ont été soumises par la trentième session de la Commission du Codex Alimentarius et par d'autres Comités et Groupes spéciaux du Codex.

Point 3 de l'ordre du jour – Avant-projet d'annexe aux Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires à l'étape 4 (N04-2004) (CX/FICS 07/16/3): A sa quinzième session, le Comité est convenu de renvoyer l'avant-projet d'annexe aux *Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires* à l'étape 2 pour remaniement par un groupe de travail physique dirigé par les États-Unis d'Amérique, observations à l'étape 3 (voir CX/FICS 07/16/3-Add.1) et examen lors de sa seizième session (voir ALINORM 07/30/30, par.59).

Point 4 de l'ordre du jour - Document de travail justifiant le besoin de réviser les textes CAC/GL 20-1995 and CAC/GL 26-1997 (CX/FICS 07/16/4): A sa quinzième session, le Comité est convenu de demander à la délégation néo-zélandaise de préparer un document de travail approfondi justifiant le besoin de réviser les *Principes applicables à l'inspection et à la certification des importations et des exportations alimentaires* (CAC/GL 20-1995) et les *Directives sur la conception, l'application, l'évaluation et l'homologation des systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires* (CAC/GL 26-1997) et recensant les éléments des deux documents devant être révisés, pour examen à sa prochaine session, y compris des propositions de nouveaux travaux si nécessaire. Il a également décidé que ce document de travail examinerait la question du Code de déontologie (voir ALINORM 07/30/30, par.70).

Point 5 de l'ordre du jour - Document de travail portant sur le besoin d'élaboration d'orientations destinées aux systèmes nationaux d'inspection des denrées alimentaires (CX/FICS 07/16/5): A sa quinzième session, le Comité est convenu de demander à la délégation australienne de préparer un document de travail approfondi recensant les domaines dans lesquels des orientations destinées aux systèmes nationaux d'inspection des denrées alimentaires sont nécessaires, définissant le champ d'application, la justification et la raison d'être des nouveaux travaux et, si nécessaire, comprenant un document de projet, pour examen à sa prochaine session (voir ALINORM 07/30/30, par.73).

Point 6 de l'ordre du jour - Document de travail portant sur l'élaboration de directives relatives aux inspections de contrôle par des équipes étrangères (CX/FICS 07/16/6): A sa quinzième session, le Comité est convenu de constituer un groupe de travail électronique animé par l'Australie¹ pour préparer un document approfondi sur la portée, la justification et la raison d'être de nouveaux travaux. Il a en outre été convenu que ce document de travail comprendrait une ébauche des directives et un document de projet, pour examen à sa prochaine session. (voir ALINORM 07/30/30, par.75).

Point 7 de l'ordre du jour - Document de travail sur le besoin de nouvelles orientations sur la traçabilité et/ou le traçage des produits (CX/FICS 07/16/7): A sa quinzième session, le Comité est convenu avec la proposition de la délégation norvégienne de préparer un document de travail sur le besoin de nouvelles orientations sur la traçabilité et/ou le traçage des produits. (voir ALINORM 07/30/30, par.76).

Point 8 de l'ordre du jour - Compatibilité du projet de *Modèle de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers* avec le texte CAC/GL 38-2001 (CX/FICS 07/16/8): A sa quinzième session, le Comité est convenu que le Secrétariat australien du CCFICS prépare un document de travail concernant la compatibilité du projet de *Modèle de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers* avec les *Directives Codex pour une présentation générique des certificats officiels et l'établissement et la délivrance des certificats* (CAC/GL 38-2001) pour sa prochaine session (voir ALINORM 07/30/30, par.7).

¹ Avec l'assistance de l'Allemagne, de l'Argentine, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Communauté européenne, de l'Espagne, des États-Unis, du Japon, du Kenya, de la Malaisie, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de la République tchèque, de la Suède, de la Suisse et de la Thaïlande.

Point 9 de l'ordre du jour – Autres questions et travaux futurs: D'autres questions et des propositions concernant les futurs travaux du Comité seront examinées et parmi eux :

- **Document de travail sur l'élaboration d'un model générique pour des certificats de santé (CX/FICS 07/16/9):** La délégation de la Communauté européenne a proposé de créer une annexe aux *Directives pour la Conception, L'Etablissement, la Délivrance et L'Utilisation des Certificats Officiels Génériques* (CAC/GL 38-2001) contenant un model générique qui s'appliquera à tous les produits alimentaires.

Point 10 de l'ordre du jour – Date et lieu de la prochaine session: Le Président annoncera la date et le lieu provisoires de la prochaine session, sous réserve des entretiens qui auront lieu entre les Secrétariats du Codex et de l'Australie.

Point 11 de l'ordre du jour – Adoption du rapport: Le Comité adoptera le rapport de sa seizième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.